L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LIBET—Editeurs-Propriétaires

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 16 NOVEMBRE.

AFFAIRES DE FRANCE.

Nos journaux de France arrivés hier sont remplis de lettres et de documents sur la question politique du jour; ils renferment de longues discussions sur les déclarations de M. Chesnelong, mais nous n'y trouvons pas encore la lettre du comte de Chambord qui a porté un coup funeste à la fusion.

Voici la lettre adressée par M. Raoul Duval au général Changarnier, à la suite de la réunion de mercredi dernier, et que l'honorable député de la Seine-Inférieure s'est décidé à communiquer à la *Liberté*, pour mettre un terme aux assertions contradictoires touchant son attitude et sa conduite:

Paris, 22 octobre 1873.

A Monsieur le général Changarnier.

J'ai reçu hier soir, à Rouen, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me faire savoir que la commission des Neuf désirait m'entretenir.

Je ne vous ai pas dissimulé, vendredi dernier, les appréhensions que m'inspirait l'effet produit sur le pays par les projets de restauration monarchique, en la personne du comte de Chambord. Je vous ai dit combien les souvenirs de la monarchie légitime étaient impopulaires dans nos campagnes aussi bien que dans les villes, combien les manifestes antérieurs et les doctrines des chefs de la maison de Bourbon éveillaient de défiances. Je ne vous ai pas dissimulé que pour avoir chance de faire accepter la monarchie par le pays, un accord préalablement incontestable sur tous les points entre le prince et les représentants de la nation me paraissait indispensable.

La communication faite aujourd'hui à la réunion du centre droit, loin de dissiper ces appréhensions, n'a fait que les aggraver, et je crains que les intérêts conservateurs, à la défense desquels je me suis dévoué, ne demeurent gravement compromis.

Le silence gardé par le prince personnellement laisse intact, aux yeux de la nation, le manifeste du 4 juillet 1871. Il autorise les feuilles qui ont passé jusqu'à ce jour pour recevoir plus particulièrement ses communications à soutenir que rien n'est modifié dans sa politique, ses doctrines et son drapeau. Cette réserve peut laisser craindre un désaccord avec la représentation nationale, quand elle serait engagée sur la foi de pourparlers susceptibles d'être plus ou moins désavoués.

La royauté ainsi reconstituée, sans ce concours immédiat du pays, et peut être contre son sentiment, ne me paraîtrait avoir que des chances de durée tout à fait précaires.

Il m'en coûte singulièrement de me séparer, sur cette question essentielle, de ceux à côté desquels j'ai combattu depuis deux ans; mais, dans les entreprises du genre de celle qui est aujourd'hui tentée, il importe de ne pas se méprendre sur le concours et sur les votes.

L'estime que vous m'avez bien voulu témoigner m'a fait un devoir de vous prévenir que je ne puis accepter la responsabilité qu'entraînerait la restauration monarchique en semblable condition.

Je demeure donc à l'écart, laissant agir ceux qui, plus heureux que moi, ont, avec la foi, l'espérance de réussir.

Veuillez, je vous prie, mon cher général, agréer la respectueuse expression de mes plus dévoués sentiments.

E. RAOUL DUVAL.

Les députés partisans de l'Appel au peuple viennent de livrer à la publicité la déclaration suivante, rédigée à la suite de la séance tenue le 25 octobre:

La réunion parlementaire de l'Appel au peuple a pris connaissance des lettres d'adhésion écrites par plusieurs de ses membres, a délibéré sur l'objet de sa convocation, et a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

"Le parti impérialiste gardera religieusement sa foi politique et son drapeau. Il ne se laissera détourner de sa route par aucune suggestion, par aucune calomnie. Il ne consent à ni concession ni compromis sur ses doctrines:

"Ordre,
"Souveraineté nationale.
"Démocratie.

"Les députés partisans de l'Appel au peuple ont coopéré à la formation de la majorité du 24 mai, ils s'honorent de ce vote, qui a rassuré le pays, déclinent toute responsabilité dans les actes qui ont ébranlé l'alliance, et se déclarent prêts à étudier toutes les mesures temporaires propres à donner de nouvelles garanties aux intérêts publics.

"L'Assemblée n'a pas la puissance nécessaire pour constituer — république ou monarchie — un gouvernement durable et respecté.

"La nation seule, par l'expression libre et directe de sa volonté, peut fonder le gouvernement définitif de la France. L'apaisement des partis, la sécurité, le travail, ne peuvent être rendus à la patrie que par ce grand acte de la souveraineté, source incontestée du droit.

"Nos institutions politiques doivent avoir pour base, non quelques voix de majorité, mais des millions de suffrages.

"Les projets de restauration royale sont repoussés par le pays. Ils causent une égale inquiétude aux hommes animés de l'esprit de 1789, éclairés par l'histoire des peuples modernes, et à ceux qui cultivent le sol ou travaillent dans l'atelier.

"Vaines sont les intentions loyales des partisans de la monarchie: droits civiques, indépendance communale, égalité civile, liberté religieuse, éducation publique, tout ce qui forme et constitue la croyance politique d'un peuple qui a été ému et alarmé.

"L'entreprise est impossible: la tenter par un coup de majorité serait violer le mandat, non l'exercer; on préparerait à la nation les plus redoutables déchirements; la France ne veut pas de révolution en arrière.

"Donc, le parti impérialiste votera contre toutes les propositions monarchiques.

"N'a-t-il pas d'ailleurs, au milieu de nos agitations publiques, le rôle le plus sincère, alors qu'il dit:

"Donnons la parole à la France: à elle de prononcer et de choisir entre:
"La République,
"La Royauté,
"L'Empire;"

à ses enfants d'obéir.

"Paris, le 25 octobre 1873.

"Pour copie conforme:
"Le président,
"Baron ESCHASSERIAUX,
"Le secrétaire,
"Comte GINOUX DEFERMON."

On assure qu'après le vote de cette déclaration, une députation des représentants de l'Appel au peuple se serait rendue avant-hier chez le maréchal de Mac-Mahon et lui auraient présenté, au nom des soixante-cinq journaux dévoués à ce parti, une adresse dont le texte ne nous a pas été communiqué, mais dans laquelle il était dit, croyons-nous, que les partisans de l'appel au peuple devaient soutenir le président de la République comme ils le soutiennent depuis le 24 mai, si celui-ci se décidait à garder le pouvoir.

En l'absence du maréchal de Mac-Mahon, ces messieurs ont été reçus par M. d'Harcourt, son chef de cabinet, à qui ils ont remis leur adresse.

Une autre réunion a eu lieu ensuite hier chez M. Mansard, à laquelle assistaient, aussi bien que les journalistes, les députés de l'appel au peuple, et c'est là qu'a été rédigée la déclaration suivante, qui forme le complément nécessaire du document qu'on vient de lire plus haut:

Au nom de soixante-cinq journaux de province dévoués à l'appel au peuple, nous déclarons adhérer aux principes exposés dans le document qui précède.

La souveraineté nationale constitue un droit qui ne saurait être violé sans péril. A elle seule il appartient de déterminer la forme du gouvernement de la France. Nous croyons accomplir un devoir en demandant qu'elle soit consultée et que rien ne se fasse en dehors d'elle.

En attendant, le maintien du pouvoir entre les mains loyales du maréchal de Mac-Mahon est une nécessité patriotique. Seul, dans les circonstances actuelles, il est susceptible de garantir la sécurité de l'ordre et le triomphe des grands intérêts du pays.

Le président du syndicat des journaux de l'appel au peuple.

ERNEST MERSON.

Secrétaire,
E. MANSARD.

AUX DAMES.—Nos lectrices apprendront avec plaisir le retour de France de Mme Goilard, qui a fait choix à Paris d'un magnifique assortiment de NOUVEAUTÉS dont elle fera l'ouverture demain, lundi. Le bon goût de cette intelligente et gracieuse modiste est devenu proverbial à la Nouvelle-Orléans et nous ne craignons pas de nous tromper en prédisant pour demain et les jours suivants, pendant plusieurs semaines, une grande affluence de visiteuses au No 66 de la rue Royale, adresse de son magasin.

Une annonce insérée plus loin donne l'énumération de quelques-unes des marchandises de l'assortiment que Mme Goilard, à cause de la dureté actuelle des temps, désire vendre à des prix aussi bas que possible.

GRANDES MARCHANDISES A BAS PRIX.—Quiconque entre dans le magasin de MM. Fellman Brothers, rue du Canal 183, est obligé de convenir en sortant que parmi les établissements qui se sont fait une réputation de bon marché, celui dont nous parlons occupe une très large et très flatteuse place. Aussi, regardons-nous comme un devoir d'en informer les dames qui aiment beaucoup les deux choses réunies, les beaux articles et les bas prix. Elles sont sûres de les trouver dans le grand emporium de MM. Fellman Brothers, que nous leur recommandons, en conséquence, avec la certitude qu'elles ne seront pas désappointées.

Savon liquide de Kept, pour les chiens, 139, rue du Canal.

LA LETTRE DU TÉMOIN RÉGNIER.—Le témoin Régnier, qui joue un rôle important dans l'affaire Bazaine, a adressé à M. le duc d'Aumale une lettre où il explique les motifs qui l'engagent à s'éloigner momentanément de la France.

Voici le texte de cette lettre:

"Versailles, 24 octobre 1873.

"Monsieur le général-président,

"Que je sois mis par vous en état d'arrestation préventive dans les trois cas suivants:

"J'y consens.

"1° S'il y a dans la brochure: *Quel est votre nom N. ou M.* (qui est la relation écrite chaque jour des faits auxquels j'ai pris part) un seul fait sérieux qui vous soit à vous prouvé faux;

"2° Si vous arrivez à être convaincu que j'ai fait connaître à l'ennemi, soit par gestes, paroles ou écrits, un fait en plus que ceux que M. le maréchal Bazaine m'avait chargé de lui transmettre;

"3° Si vous arrivez à obtenir la certitude qu'un motif vil ou honteux a dirigé ma conduite.

"Mais que pour satisfaire tel ou tel parti, tel ou tel intérêt politique, après avoir déjà subi cent dix jours d'emprisonnement préventif, je sois indéfiniment mis en prison à chaque changement de pouvoir, cela, *je n'y consens pas*, d'autant plus qu'une fois mon ordre d'arrestation donné par vous, je ne sais et personne ne sait quel gouvernement, dans trois ou dans six mois, dirigera la France, et si je ne me trouverais pas alors jugé par ceux qui pourraient politiquement me regarder comme un ennemi.

"Donc, monsieur le duc d'Aumale, si vous voulez être assez bon pour affirmer verbalement à ma fille (votre parole vaut pour moi le meilleur sauf-conduit) que vous ne donnerez l'ordre de mon arrestation ou que l'ordre d'arrestation ne sera donné *par d'autres que dans l'un des trois cas qui précèdent*, elle m'enverra un télégramme, et je serai de retour à Trianon lundi.

"Dans le cas contraire, monsieur le président, que l'art. 108 du Code de justice militaire me soit appliqué, mais je ne reviendrai en France que lorsqu'il y aura un gouvernement stable et que je ne pourrai plus craindre d'y être, pour des faits politiques, jugé par un autre gouvernement que celui qui aurait laissé ordonner mon arrestation préventive.

"Si M. le président ne se décidait que plus tard à me donner une réponse affirmative, après que cette décision serait arrivée à la connaissance de ma famille, il me faudrait au moins quatre jours pour revenir.

"Veuillez, monsieur le général-président, agréer l'assurance du profond respect de votre très humble serviteur.

"E.-V. RÉGNIER.

"*N. B.*—Je vous prie de m'excuser, mais cette lettre sera livrée demain à la publicité."

BANQUE NATIONALE D'ETAT.—Nous publions aujourd'hui l'état de situation de cette banque jusqu'au 15 du courant. Cet état est fort rassurant. Quiconque voudra se donner la peine d'examiner les chiffres qui le composent en sera convaincu. Il a fallu une panique bien extraordinaire pour mettre dans l'embarras une institution financière aussi sagement gérée et nul péril n'existe ni pour les déposants ni pour les actionnaires. Que manque-t-il donc? Nous l'avons dit bien souvent, une seule chose, la confiance, et la Banque Nationale d'Etat est une de celles qui en sont le plus dignes.

MUSIQUE.—Nous avons reçu de M. Elie rue du Canal, Nos 151 et 153, divers morceaux de musique fort agréables et très estimés, entre autres la romance favorite de Tamberlick, transcrite par Ketterer, le "Galop de bravoure", par Henri Komaski; le "Morceau de salon", par le même; le Grand Quadrille de la fille de Mme Angot, par Urban. Tous ces morceaux sont pour le piano. M. Elie a toujours un répertoire de musique fort riche et des mieux composés: nous engageons donc les pianistes et tous les chanteurs amateurs à faire une visite à son magasin où ils sont sûrs de trouver les compositions les plus célèbres, les concertos les plus savants, les airs de danse les plus populaires et les morceaux de chant les plus originaux et les plus distingués.

Frederickson & Harte, 139, rue du Canal.

Malgré la gêne actuelle des affaires, il y a des maisons qui, en raison des conditions avantageuses auxquelles elles ont fait leurs achats d'hiver et des bas prix qu'elles font à leur clientèle, attirent toujours un nombre relativement fort d'acheteurs. Parmi ces magasins, nous citerons celui de M. B. T. Walshe, situé au No 110 de la rue du Canal, lequel renferme un stock frais et varié de linge de dessous et d'articles de toilette pour messieurs, ainsi qu'un immense assortiment de costumes et de vêtements confectionnés pour jeunes garçons et pour enfants. Ainsi que nous le disons plus haut, toutes ces marchandises, qui ont été choisies et achetées par M. Walshe lui-même, peuvent être obtenues, en ce moment, à de véritables prix de panique: nous conseillons à nos lecteurs d'en prendre bonne note.

AUX ACHETEURS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.—Le malheur des uns profite aux autres. M. L. Byrne & Co., de notre ville, ont acheté tout le fonds de marchandises d'une maison de New-York qui était en faillite, la maison Richardson, Knight & Co.; et ils ont naturellement fait cette acquisition avec un fort escompte. Ils sont donc à même de faire bénéficier leur clientèle de l'excellent marché qu'ils ont conclu, en écoulant à des prix exceptionnels toutes les marchandises provenant de cet achat. Cette maison vendra aussi à un très grand sacrifice, les articles de son propre fonds, mais au comptant seulement. Les acheteurs feront donc bien d'aller rendre visite au magasin de M. L. Byrne & Co., rue du Canal, No. 163.

SALONS DE LUNCH.—M. E. Bonnecaze fera aujourd'hui, dimanche, l'ouverture de ses salons de lunch froid, café et chocolat, au coin des rues St-Pierre et Royale, et à l'angle des rues Toulouse et Bourbon. Il a un salon particulier pour les repas de noces. A partir aujourd'hui, un ambigu choisi sera servi tous les soirs de représentation, pendant les entr'actes, aux consommateurs de la buvette de M. Bonnecaze.

REPRISE D'AFFAIRES.—La maison Barrière annonce aujourd'hui qu'elle reprendra la vente du reste de son fonds de marchandises sèches, demain lundi 17 novembre, dans son nouvel établissement rue Bourbon 17. La maison Barrière veut vendre vite, et pour y parvenir elle s'est décidée à accepter des prix de panique, c'est à dire à vendre à tout prix.

ARTICLES ALIMENTAIRES.—On trouvera plus loin une annonce de la maison J. B. Solari & Son, rue Royale 45, qui a à vendre un vaste assortiment d'articles alimentaires pour l'usage des familles. Nous signalerons particulièrement le lait suisse, la gélatine de Cox, divers fromages, des champignons, petits pois, la fameuse sauce Maunsel White dont la maison Solari a l'agence exclusive, le champagne Rœderer, du Porter et Lager-Beer, du vin rouge, des caisses de Gouyave, le tout en débarquement. Voyez l'annonce.

VINS, COGNAC, LIQUEURS.—M. J. Maudin, rue Decatur ou Vieille-Levée 51, vient de recevoir par le navire Comtesse Duchâtel, de Bordeaux, une grande consignation de vins des meilleurs crus, du vin de Comète entre autres, ainsi que du cognac d'Alfred Fabre et de Martel Frères, de la liqueur L'Ermite et un assortiment d'articles alimentaires et de fruits à l'eau-de-vie. Ces derniers articles sont tout frais et méritent l'attention des connaisseurs.

VERS A DEUX FACES.—On nous communique un curieux échantillon des moyens d'opposition employés en 1818. Pour vous en rendre compte, pliez longitudinalement un papier en deux. Sur le côté gauche, écrivez ces vers:

Vive à jamais
La famille royale
Oublions désormais
La race impériale
Soyons le soutien
Du duc d'Angoulême
C'est à lui que revient
L'honneur du diadème

Vous avez un couplet en l'honneur de Louis XVIII et de son héritier présomptif, le fils de Charles X.

A droite, maintenant, copiez les vers suivants:

L'empereur des Français
Est indigne de vivre
La branche des Capets
Doit seule lui survivre
Du fier Napoléon
Exécrons la mémoire
Cette punition
Est le prix de sa gloire.

Voilà un couplet contre celui qu'on appelait l'*usurpateur*.

Ce papier, plié en deux, blanc contre blanc, peut circuler partout, au grand jour. Il célèbre d'un côté le prince régnant et injurie de l'autre celui qui lui avait volé le trône. Eh bien! dépliez-le et vous lirez couramment les deux couplets ensemble:

Vive à jamais l'empereur des Français! etc.

C'est enfantin, mais on fait courir cela de mains en mains, et il n'en faut pas davantage pour perpétuer le souvenir d'un nom.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les Malles.

A partir d'aujourd'hui, dimanche, les malles venant de l'Est, du Nord, du Mississipi, de l'Alabama, de la Georgie, de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud, de la Floride, de Mobile et des villes d'eaux, arriveront par le chemin de fer Mobile et du Texas à 4 heures de l'après-midi. Les malles destinées aux localités ci-dessus fermeront ici à la même heure, 4 h. de l'après-midi.

Le dimanche, les bureaux de la poste seront ouverts, de 9 h. du matin à 1 h. de l'après-midi.

La Messe de Gounod.

La messe de Gounod sera exécutée pour la première fois à la Nouvelle-Orléans, aujourd'hui, dimanche, à l'église de l'Immaculée Conception. La messe sera exécutée sous la direction de M. G. Collignon. Les Soli seront chantés par madame H. Comès, soprano; MM. Aug. Davis et Broadley, ténors; MM. Ad. Cassard et J. Krebs, basses, et le chœur de l'église.

Inutile de dire que la messe de Gounod est une admirable composition. C'est donc une véritable solennité à laquelle nous sommes tous conviés à l'Eglise des Jésuites.

Les prisonniers de la paroisse Grant.

Les prisonniers ramenés de la paroisse Grant, à bord de "l'Osark", par les sbires de Kellogg, commandés par deux officiers de la Douane sont au nombre de sept. Voici les noms de ces victimes de l'odieuse tyrannie qui pèse sur la Louisiane: MM. J. P. Hadnot, W. Cruikshang, D. Lemoine, P. Lemoine, Wm Irwin, Clément Perin et A. Gibbon. Ces citoyens méritent nos sympathies et notre aide tout autant que les victimes d'une tyrannie étrangère.

Les prisonniers ont été débarqués et remis au capitaine Lawler, de la police du port qui, accompagné du député marshall Stockton, les a conduits à la prison de paroisse et les a confiés à la garde du capitaine Fremeaux, sujets aux ordres de la cour de Circuit des Etats-Unis. Il est assez étrange que la police de la ville ait été employée pour faire des prisonniers pour le compte des autorités fédérales. Mais ce n'est qu'un rendu pour un prêté. Grant prête ses soldats à Kellogg et Kellogg lui prête ses métropolitains. Les prêts de sbires entretiennent l'amitié entre les potentats.

La flotte du Mississippi.

On ne signale encore aucun préparatif à bord de la flotte fédérale qui est depuis si longtemps à l'ancre dans le Mississippi. Sur les huit bâtiments qui la composent, il y en a trois qui sont des moniteurs de rivière et qui ne sauraient servir en mer. Les cinq autres sont des monitors à une tour qui ne sont guère bons, que pour être employés à poste fixe pour la défense et l'attaque et non comme croiseurs. Or ce sont des bâtiments rapides qu'il faut envoyer quant à présent dans les eaux de Cuba et non de ces lourds bateaux blindés, utiles uniquement en cas de siége pour l'attaque ou la défense.

Course à l'aviron.

Il y aura aujourd'hui, à 4 heures, une course à quatre avirons, entre deux équipes choisies du Club Pélican et du Club d'Orléans. Des embarcations appartenant à ce dernier club serviront pour cette course. Le point de départ sera le Pavillon du Club d'Orléans, sur le fleuve, en face la presse à coton d'Orléans. La distance sera d'un mille en descendant le courant.

Projet de manifestation.

Un journal annonce que le général Quesada a rendu visite, jeudi, au gouverneur Mac Enery dans le but d'obtenir son concours à une démonstration générale de la population, sans exception de parti, à l'occasion de l'exécution des prisonniers du *Virginius*. On parle de la nomination d'un comité composé de 75 membres de chaque parti politique. Jusqu'à présent nous n'avons pas constaté, parmi les conservateurs, de disposition à prendre une part active à une agitation en faveur des insurgés cubains, bien que l'exécution en masse des prisonniers du *Virginius* ait été l'objet d'un blâme presque général.

L'ouverture du salon de rafraîchissement *True Exchange Coffee House*, au coin des rues Camp et Julie, a eu lieu hier soir au milieu d'un concours considérable d'amis du propriétaire, M. J. Villemeur. La plus franche gaîté a régné parmi les assistants, et le salon a été inauguré d'une manière digne de ses destinées futures. Nous prions M. Villemeur d'agréer nos remerciements pour la gracieuse invitation qu'il nous a adressée.

Nouveau Restaurant.

M. Vonderbank, propriétaire du café Bismarck, a monté, au premier étage de son établissement, situé rue Royale No. 42, un restaurant à la carte, avec table d'hôte à 4 heures, qui a pour nom *Restaurant Royal* et dont l'ouverture a été faite hier. Nous remercions M. Vonderbank de l'aimable invitation qu'il nous a adressée pour le *toast* qui doit être donné, chez lui, mardi prochain, à la presse de la Nouvelle-Orléans.

Items divers.

Dans l'avant dernière nuit, vers minuit, un Irlandais, nommé John Fallon, âgé de 60 ans et faisant partie de l'équipage du bâteau à vapeur *Silver*, est tombé à l'eau et s'est noyé. On a repêché son corps et avis a été donné au coroner.

M. Hy. Woot, demeurant rue Terpsichore, a trouvé, avant hier, à l'encoignure des rues Franklin et Delord, une boîte en ferblanc marquée J. B. Jacquot, No 218 Poydras et contenant des papiers; il l'a remise au bureau de police.

De mauvais plaisants ont, dans l'avant dernière nuit donné l'alarme d'incendie sans qu'il y eût apparence de feu. C'est une action très répréhensible.

M. J. R. Hening a été arrêté dans l'avant dernière nuit, rue de la Douane, entre Bourgogne et Remparts, par des hommes de couleur qui lui ont demandé la bourse ou la vie. Sa résistance et ses cris ont fait fuir ces bandits.

Hier matin, à six heures et demie, on s'est aperçu qu'un lot de coton placé dans une cour rue Tchoupitoulas, entre Premiére et Sorapuru, était en feu. Le dommage a été insignifiant. Un bout de cigare, jeté maladroitement sur le coton, y avait mis le feu.

TEMPÉRATURE. — 15 Novembre 1873. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

		Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	....	53	12
12	M.	71	22
3 P. M.	....	71	22
6 P. M.	....	70	21

MORT D'ERNEST FEYDEAU.—Nous lisons dans la *Patrie*:

Nous apprenons à l'instant la mort de M. Ernest Feydeau. L'auteur si connu de *Fanny* et d'un nombre considérable de romans si goûtés du public lettré, n'était âgé que de 52 ans: il a succombé subitement à une attaque d'une maladie de cœur.

—Le *Journal des Débats* annonce que M. Louis Ratisbonne a cessé d'être son collaborateur.

Dans sa lettre d'adieu, qui n'est pas publiée d'ailleurs par le *Journal des Débats*, M. Ratisbonne aurait ainsi motivé sa démission: "Les *Débats* ont toujours une porte ouverte sur la monarchie et une fenêtre ouverte sur la République; cela fait trop de courants d'air, et j'aurais peur de m'enrhumer."

—On attribue un mot très fin à un grand personnage.

Un de ses familiers le complimentait dernièrement sur le chemin que les idées monarchiques venaient de faire en France et sur les futures grandeurs auxquelles ses relations allaient très probablement l'appeler.

—Les grandeurs, répondit-il, sont comme les parfums.... Ce ne sont pas toujours ceux qui les portent qui les sentent le plus.

—Le prince Milan a décidément quitté Paris. Sa dernière visite a été pour le Jardin des Plantes, et sa dernière parole, en sortant de cet établissement, un bon mot.

Comme il venait de visiter les magnifiques serres du jardin, et qu'il s'extasiait sur la beauté des plantes:

—Votre Altesse Royale semble s'intéresser beaucoup à ce que je viens de lui montrer? lui dit M. Chevreul.

—Comment ne m'intéresserais-je pas à des serres, en ma qualité de *Milan*? repartit en riant le prince de Serbie.

—Nous avons reçu le billet de faire-part que voici:

Trainant, près Genève, 19 octobre 1873.

Monsieur Hyacinthe Loyson, curé de Genève, et madame Hyacinthe Loyson ont l'honneur de vous faire part de la naissance de leur fils Paul-Emmanuel-Hyacinthe, venu au monde aujourd'hui dimanche, à dix heures et demie du matin.

"Je m'acquitterai de mes vœux en la présence de ceux qui craignent le Seigneur: mon âme vivra pour lui, et ma race le servira."

Prière de la messe de ce dimanche 19 octobre.

(Psaume 21.)

—On sait que la grande-duchesse Marie de Russie doit épouser, dans le courant de janvier prochain, le duc d'Edimbourg, le deuxième fils de la reine Victoria.

L'empereur d'Allemagne vient d'envoyer à la future duchesse une parure en corail d'une grande richesse. Elle se compose d'un collier à deux rangs de plusieurs bracelets, de doubles épingles, dont une, d'un seul morceau, d'une rare beauté, vaut trois mille francs; de douze gros boutons pour amazone, de boutons assortis pour manchettes et d'épingles pour les cheveux.

Cette parure a été placée dans un étui en velours garni de clous à tête de corail et renfermée dans une charmante boîte en bois d'oranger. L'inscription que porte la boîte est tout en marqueterie et composée de plusieurs bois formant une charmante mosaïque.

—Dialogue entre cochers de fiacre, saisi au passage par le *Domino*:

—Dis donc, est-ce que ça marche leur monarchie?

—La parole est à la France et l'heure....

—A deux francs vingt-cinq!

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Paris, 15—A l'ouverture de la séance, aujourd'hui, un membre de la droite a annoncé que le comité sur la prolongation des pouvoirs du maréchal Mac-Mahon était encore à siéger. Il a demandé, en conséquence, une suspension de quelques heures et qu'une séance de nuit, si cela était nécessaire, eût lieu pour entendre le rapport du comité.

La motion a été accueillie par de véhémentes protestations lancées des bancs de la gauche et la chambre est devenue le théâtre d'une grande confusion. Le tumulte ayant cessé, le secrétaire du comité a annoncé qu'il était impossible de dire quand le rapport serait prêt, mais l'assemblée, néanmoins, à une grande majorité, a suspendu la séance jusqu'à cinq heures.

Paris, 15, au soir.—A la reprise de la séance, M. Laboulaye a lu le rapport sur la prolongation. Il commence par montrer les difficultés de prolonger les pouvoirs du président Mac-Mahon sous les lois organiques. Si on le fait, dit le rapport, il en résultera, plus ou moins, une dictature déguisée et il ne resterait rien du président de la République.

La France demande un gouvernement bien établi, mais il est impossible d'accorder au président Mac Mahon plus de 5 années de pouvoir. Le rapport propose aussi de constituer la république de manière que la France ne puisse devenir la proie des révolutions et il recommande la nomination d'un comité de 30 pour prendre en considération les projets de lois constitutionnels.

Il conclut en faisant appel aux conservateurs afin qu'ils aident à fonder la république aujourd'hui que les plans des monarchistes ont échoué. Autrement la dissolution de l'Assemblée est inévitable.

La discussion sur le rapport est fixée pour lundi prochain. Les conclusions du comité ont donné lieu à une vive excitation.

PRUSSE.

Berlin, 15.—Le gouvernement allemand a fait un autre paiement de trois millions pour les bons des Etats-Unis.

La Prusse augmente ses réserves militaires en raison de la création de camps retranchés sur la frontière française.

Berlin, 15.—Le Conseil Fédéral a ordonné la distribution, aux Etats de l'Empire Allemand, d'un autre versement de l'indemnité française, jusqu'à concurrence de 30 millions de thalers.

ANGLETERRE.

Londres, 15.—Le *Daily News*, à propos de l'annexion de Cuba, dit: L'exécution des prisonniers du Virginius a virtuellement décidé du sort de l'île. D'autres journaux contiennent des articles semblables ou ayant la même conclusion.

L'emprunt espagnol a atteint le chiffre le plus bas sur le marché des fonds.

Londres, 15—Lord Henry Charles Gordon Lennox est mort.

Dans une émeute à Damas le pavillon anglais a été abattu. Le consul a demandé une réparation qui lui a été refusée.

Londres, 15.—Le plan de construction d'un chemin de fer, en connexion avec l'expédition Ashantee, a été abandonné comme impraticable, et l'envoi de rails anglais a été contremandé.

ITALIE.

Rome, 15 nov.—Victor Emmanuel, dans son discours d'ouverture au parlement italien, a dit qu'il comptait sur la continuation de l'œuvre de l'organisation intérieure; qu'il espérait que l'Italie pourrait augmenter sa prospérité dans la sécurité et l'ordre, deux conditions indispensables d'industrie et de progrès. La preuve est acquise que Rome peut devenir la capitale sans nuire à l'indépendance du Pape ou à l'exercice des fonctions spirituelles et des relations du monde catholique. Nous respecterons ses sentiments religieux et sa liberté, mais nous ne permettrons pas ses attaques contre la nation et ses institutions."

Nos relations avec les puissances étrangères sont amicales. L'empereur et les peuples d'Autriche et d'Allemagne ont adressé des témoignages d'affection à l'Italie qui a conquis sa place parmi les nations. Les causes de la guerre entre l'Autriche et l'Italie ont disparu depuis. Il ne reste rien qu'une confiance mutuelle et une harmonie avec ces affections de famille qu'un impérieux devoir m'a fait dompter mais qu'il ne peut éteindre.

Nous désirons vivre en paix avec toutes les nations, mais nous préserverons avec fermeté nos droits et notre dignité.

Le roi demande des bills pour compléter l'organisation de l'armée et de la marine et améliorer les finances. En conclusion, il a dit: J'ai confiance dans la nation et je sens qu'elle a confiance en moi.

Le discours a été applaudi fréquemment avec de grandes démonstrations d'enthousiasme et d'approbation.

BRÉSIL.

Rio Janeiro, 23 octobre.—La petite vérole règne ici d'une manière alarmante. Le commerce de café est mort et l'approvisionnement s'accumule.

CUBE.

Havane, 15.—Il règne une grande anxiété pour lire les commentaires des journaux américains.

La *Constancia* dit: Quelle que soit la chûte que notre pays ait faite dans les cinq dernières années, le peuple espagnol n'est pas assez dégradé pour se laisser effrayer par ceux qui pourraient payer cher leur témérité et leur insolence dans un cas d'intervention.

Les malles du steamer Francfort, de la Nouvelle-Orléans, ont été saisies. La distribution n'en est pas encore permise.

Havane par Key West, 15—On a reçu ici le rapport suivant sur les événements de Santiago de Cuba:

Le vendredi matin, 7 du courant, 37 marins du Virginius furent débarqués et conduits en prison pour y rester jusqu'au moment de l'exécution qui était ordonnée pour l'après midi. Le capt. Fry, vieillard d'un extérieur noble, paraissait plus grand que tous les autres membres de l'équipage.

Quand il rencontra ses hommes sur le quai avant d'aller en prison, il les salua, et son salut lui fut rendu par tous avec attention. A 4 heures 45 minutes le capt. Fry et 36 hommes et officiers furent publiquement fusillés nonobstant la protestation de toutes les autorités compétentes étrangères.

Les soldats de marine ont mis sept minutes à exécuter les malheureux prisonniers. On aurait dit qu'ils ne devaient jamais finir. A la fin, les hommes défilèrent devant une longue rangée de corps. Alors les chars arrivèrent et emportèrent en masses confuses les restes des victimes. Le consul américain a fait tout ce qu'il a pu. On a menacé de lui retirer son exequatur à cause de ses efforts en faveur des prisonniers.

Dans une entrevue avec le général Burriel, cet officier hurla après lui et le traita irrespectueusement. Le consul anglais fit aussi, contre les exécutions, une protestation inutile. On rapporte que 16 des victimes étaient des sujets britanniques.

WASHINGTON.

Washington, 15.—Le président Grant et le secrétaire Robeson sont allés à Elizabeth, N. J., pour revenir lundi.

Rien de plus au sujet de Cuba.

Washington, 15 nov—Pas de nouveaux développements dans la question de Cuba aujourd'hui. En ce qui concerne l'entrevue rapportée entre le capitaine-général de Cuba et John Wm Young, maintenant en prison, à Chicago, attendant son procès pour avoir forgé des ordres d'argent sur la poste, il est connu ici dans les régions officielles que ce n'est pas le capitaine-général qui proposa à Young d'organiser une expédition dans le but de la faire prendre, mais que c'est Young lui-même qui en fit la proposition lui-même à ce haut fonctionnaire.

Il se rendit à la Havane dans cette intention, après avoir gagné la confiance de la Junte cubaine. Le capitaine-général, n'ayant aucune confiance en lui, lui donna un certain temps pour quitter l'île, ce dont il profita sans délai.

Young était pendant la guerre un des plus fins opérateurs dans l'affaire des primes. Il a fait aussi de grands faux au détriment du payeur et d'autres officiers de l'armée.

Une lettre de J. S. Harris, une des victimes du Virginius, a été reçue en cette ville, à la date du 29 octobre, de Kingston, Jamaïque.

Après avoir dit que l'expédition devait partir dans la nuit de ce jour, il ajoutait qu'il avait foi dans le succès, que la perspective était bonne et que probablement il faudrait se battre avant que la lettre arrivât à sa destination. Beaucoup de choses dépendent du succès de cette expédition, continuait-il; nous prenons seulement 300 hommes dans ce port; mais nous serons rejoints par d'autres et je suis sûr du succès.

L'écrivain dit que le bateau était endetté et qu'il faudrait collecter beaucoup d'argent, de que fit le gén. Verona. L'auteur de la lettre ci-dessus était le major J. C. Harris, du comté Louisa, Virginie. Il avait passé plusieurs années dans les régions minières du Pacifique. Il s'était engagé dans l'affaire de Cube tout récemment dans l'espoir d'améliorer sa fortune. Il avait beaucoup d'énergie, de bravoure et de générosité.

Le général Geo. W. Cook, intime ami du général Ryan, avait reçu la lettre suivante de la Jamaïque:

Dans une heure nous partons pour Cuba. Nous ne pensions pas partir avant demain. Un grand bal a été donné par le ministre péruvien en notre honneur; tout ce qu'il y a de riche et de fashionable était présent.

Il y a eu d'autres bals où nous avons vu de belles femmes et des hommes splendides, généreux et libéraux comme des princes. Je suis aussi gras qu'un taureau et je quitte ce pays avec beaucoup de regret.

W. H. C. RYAN.

Le gén. G. Cook en faisant l'inventaire de ses effets à Washington a trouvé une photographie de sa sœur qui fut noyée dans sa traversée d'Irlande en ce pays, et aussi un drapeau cubain.

Observations météorologiques.

Washington, 15.—Probabilités pour les Etats du Sud. Vents du Sud-Ouest, temps nuageux et pluie.

NEW-YORK.

New-York, 15—Le *Times* dit que l'Espagne ne pouvant contrôler Cuba, c'est aux Etats-Unis à le faire.

On fait de grands préparatifs pour un meeting cubain d'indignation, qui aura lieu lundi. Banks, Butler, Wilson, Sumner et Allen, le gouverneur élu de l'Ohio, ont été invités à s'y faire entendre.

Les Espagnols veulent convertir le Virginius en canonnière.

New York, 15—Les banques associées ont maintenant $65,250,600 en legal tenders.

Reçu à la Douane pendant la semaine $283,477.

Des ordres ont été reçus hier soir pour préparer immédiatement les frégates Colorado et Minesota à partir pour la mer. Le Colorado sera probablement prêt en 30 jours et le Minesota en un ou deux mois. Le Colorado n'a pas besoin de beaucoup de réparations.

New York, 15—Le steamer "Frankfort" dont les malles ont été saisies à la Havane, est un navire allemand du Lloyd, faisant les traversées entre la Nouvelle-Orléans et le Havre et Brême, touchant à la Havane.

Le steamer espagnol Arapiles, en réparation à Brooklyn, sera prêt pour la mer dans quelques jours. Il a un équipage de 500 hommes, y compris les officiers; il porte 19 canons dont deux peuvent lancer des boulets de 300 livres. L'Arapiles a quatre navires supérieurs à lui, dans la marine espagnole, et beaucoup d'égaux. L'éditeur de la *Chronista* doute de l'authenticité du rapport sur l'exécution de 78 prisonniers du Virginius, le 10.

New York, 15.—Importations de la semaine $5,785,060, dont 4,442,646 de marchandises générales et 1,310,443 en marchandises sèches.

Une lettre de Port-au-Prince dit que le Virginius partit de ce port en toute hâte le 26, et laissa son ancre. On dit que le gouvernement l'avait forcé à déguerpir.—Le consul espagnol, Don Redonda, était furieux de n'avoir pu le retenir ou rien faire contre lui.

PHILADELPHIE.

Philadelphie, 15.—Sept cents hommes sont à l'œuvre sur les steamers cuirassés Ajax et Manhattan et la corvette de guerre Canandaigua.

DIVERS.

Poughkeepsie, 15—Charles Wao, teneur de livres de la Compagnie minière du Lac, a disparu avec 49,000.

Providence, 15.—L'Ossipee part ce soir pour Cuba.

Trenton, 15 nov.—Le col. W. A. Angell, du 7e régiment du New Jersey et plusieurs compagnies d'autres régiments ont offert à l'adjudant général de cet Etat leurs services pour la guerre cubaine.

RIVIÈRES.

Etat du fleuve, etc.

Vicksburg, 15—Descendant, les steamers Katie et Jno. Z. Tolle.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 15—Arrivée, la goëlette Mary Ellen, en 7 jours d'Utilla, avec des fruits.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Paris, 15—Rentes 57-30.

Marchés américains.

New-York, 15 au soir—Coton plat. Mid. 15 1/4 à 1/2. Vendu 470 balles.

New-York, 15.—Argent facile de 5 à 6. Sterling lourd à 107. Or plat à 109 1/8.

New-York, 15—Arrivé le steamer Bavaria.

Mobile, 15—Coton irrégulier. Mid. 14 3/4. Vendu 23,334 balles.

Savannah, 15—Coton ferme. Mid. 14 1/2. Stock 98,171 balles.

Charleston, 15—Coton plat et nominal. Mid. 14 1/4. Stock 38,966 balles.

—Le 8 novembre prochain, aura lieu à Turin l'inauguration du monument élevé à la mémoire du comte Cavour.

Voici, d'après le *Journal de Rome*, la description de ce monument:

Cavour est représenté debout, drapé dans un vêtement antique. L'artiste a eu soin de lui ôter ses lunettes, qui auraient singulièrement juré avec ce pallium.

Le père de l'unité italienne tient dans la main gauche un papier à moitié déroulé. De la droite, il relève une belle femme, presque nue,—l'Italie,—qui, le front ceint d'une couronne murale, à genoux à ses pieds, lui offre une couronne de lauriers.

La figure de M. Cavour, encadrée d'un vulgaire collier de barbe, n'était pas facile à idéaliser. M. Dupré s'en est tiré en habile artiste qu'il est.

On lit sur le piédestal:

A
CAMILLO CAVOUR
NATO IN TORINO
IL X AGOSTO MDCCCX
MORTO IL VI GIUGNO
MDCCCLXI.

Un des bas-reliefs du soubassement représente Cavour au congrès de Paris, plaidant la cause italienne.

—On vient de découvrir en Croatie de nouveaux bancs de houille d'une étendue d'une dizaine de milles géographiques. Les géologues envoyés sur les lieux ont constaté trois veines de houille propres à l'exploitation, s'étendant parallèlement les unes aux autres sur une longueur de 5 à 6 lieues, et contenant une quantité considérable de houille.

BULLETIN FINANCIER.

SAMEDI SOIR, 15 NOVEMBRE 1873.

Comptoir d'échanges (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
15 novembre....	1,965,450 29	169,676 40
Même temps la semaine dern.	$1,586,121 49	261,856 35
Total de la semaine dern...	11,845,264 12	1,094,807 44
Total de la semaine précéd..	9,522,446 04	1,118,995 06

Le marché monétaire est toujours calme. La position des banques semble s'améliorer rapidement. Le rapport hebdomadaire du Clearing House annonce une augmentation d'un demi million en currency, d'un million en dépôts, et une diminution considérable des escomptes.

La demande d'escomptes se maintient, néanmoins, dans les rues et il n'y a pas de variations positives dans les taux.

Nous continuons à coter: les billets choisis 2 à 3 pour cent par mois, et ceux de premier ordre à 3—; les autres sont entièrement nominaux. Le papier hypothécaire de premier ordre est à 10 à 11 pour cent par an et celui de second ordre à 12.

Le currency s'est vendu, pendant la plus grand partie de la journée, à 2 à 2 1/4 pour cent de prime, mais a fermé à 1 3/4 à 2 1/4.

L'or était coté, à la clôture, à 109 à 109 1/2 en currency et 111 à 111 1/2 en chèques certifiés. Les transactions, en currency, comprennent $30,000 à 109 3/4 à 110 et $7,500 à 110; en chèques certifiés, $7,500 à 112. A New York, l'or a ouvert à 109 3/4 et fermé à 109. Aucune vente d'argent n'a été annoncée.

Il a régné plus d'animation dans le change sterling et, à la clôture, les taux des traites particulières étaient de 1/4 pour cent au-dessus du taux le moins élevé d'hier. Les opérations embrassent 107,500 livres, dont 5,000 connaissement à 114 1/4 à 114 1/2, 2300 do à 174 1/2, 4000 do à 114 5/8, 500 et 2500 do à 114 3/4, 1500 de et 2000 clear No 1 à 115, 12,000 et 18,000 conaissement à 114 3/4 à 115 1/2, 7500 clear No 1 à 115 1/2, 18,000 do à 115 à 115 5/8 et 26,000 de banquiers à — le tout en chèques certifiés.

Dans les francs, 460,000, dont 20,000, 30,000, 70,000 et 250,000 en change de commerce à 505, 100,000 do à 5.08 3/4 — en chèques certifiés. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à (en chèques certifiés) à 114 1/4 à 114 3/4 le connaissement, clear No 1, et 117 à 117 1/2 celles des banques; les francs, à 4.07 1/2 à 4.05 les traites particulières et nominales celles des banques.

Les offres de change américain ont été assez nombreuses, sans variations positives. Les ventes (en currency) comprennent $15000 en change de commerce, sur New-York, à vue, et $15000 de banque à 3/4 pour cent d'escompt; en chèques certifiés, $10,000 et $35,000 en change de commerce à 1, $15,000 en change de commerce et $15,000 de banquiers à 1/2.

Les banques ont tiré des chèques sur New York à 1/4 et 3/8 pour cent d'escompte en currency et 1 1/2 de prime en chèques certifiés. Le change particulier à vue a été coté à — à 3/4 pour cent d'escompte en currency et le à — de prime en chèques certifiés.

$10,000 en bons sept pour cent de la ville, intérêt payable en or, ont changé de mains à 53 3/4, $6000 do à 54, et $1000 à 54; $6000 de bons 7-30 de la ville (améliorations) à 45.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 15 novembre 1873.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé un peu plus de 5800 balles à des prix pleins, durant la matinée, mais plus faciles vers la fin de la journée, sans cependant avoir exigé aucun changement de nos cotes, que nous répétons.

C. CAVAROC & SON.

No 29 rue DECATUR, (Vieille-Levée) entre Douane et Bienville.

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

IMPORTATEURS DE:

Vins, Eaux-de-Vie, Sardines, Etc.

SEULS AGENTS DES

CHAMPAGNE—J. BOUCHE FILS & CIE.
VIN—F. S. CHATEAU BILLON.
EAUX-DE-VIE—ACHILLE FRERE, — J. A. GUERIN, — COSS FERE AINE, DELEMINIER.

AVANCES LIBERALES

Sur Consignations à nos amis de New-York, Bordeaux, Havre, Liverpool et Lond.

Cotes générales Chambre approuvée.			Cotes de l'Exch. Currency Cur.	
Ordinary.........				
Strict ordinary..13¾	à	13—	13¼à13¾	—
Good ordinary..13¾	à	13¾	13¾à13¾	13¼
Strict good ord..14¼	à	14¼	14—à14¼	—
Low middling....14¾	à	14¾	14¼à14¾	14¾
Strict low mid..15¼	à	15¼	14¾à14¾	—
Middling........15¾	à	15¾	15¼à15¾	15¼
Strict middling.15¾	à	15¾	15¾à15¾	—
Good middling.16¾	à	16¾	15¾à15¾	16¼

Le montant à bord de navires non expédiés, soit allant à bord ou engagé pour être embarqué, a été porté, ce matin, à l'ouverture, à 70,600 balles dont 37,500 à destination de Liverpool, 20,000 pour le Havre; 3000 balles pour l'Espagne; 1000 à destination de la Méditerranée; 3000 balles à destination de Brême. 1000 balles à destination du Nord; et 4500 balles à destination de —; ce montant, déduit du stock en mains tel qu'il a figuré dans notre état courant, d'hier soir, laisse 89000 pour représenter la quantité qui se trouve au débarcadère, dans les presses, invendue ou attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains le 1 sept. 1873, bal...		7177
Arrivé depuis le dern. état.	2560	
Précédemment	189,779	197,360
Total		205,049
Expédié aujourd'hui	Rien	
Expédié précédemment	109410	109,410
Stock en mains		95,639
Stock, même temps l'an dernier.		130,446

SUCRE—Reçu ce matin 389 boucauts. Presque tous les envois se sont vendus comme suit: 6 c. pour le fair; 6¼ c. pour le good fair; 7 à 7¼ pour le strictly prime, 7 ½ à 8 c. pour le choice, 5 à 7 pour le seconde. 7½ à 8¼ c. pour le jaune clarifié; 8¼ à 9 pour le blanc clarifié et 9¼ pour le standard white.

MELASSE—Reçu ce matin 1111 barils et 60 demi barils. Le marché est calme et les vendeurs n'ont pu se défaire de leur marchandise qu'en se soumettant à une baisse de 4 à 5 c. le gallon. Presque tous les envois se sont vendus à 28½ à 38 pour la commune; 35 c. pour la centrifuge; 40 à 42 c. pour le fair à good fair; 45 à 48 pour le prime, et 49 à 50 pour le strictly prime et 52 à 55 c. pour le choice. A la clôture le prime s'est vendu à 43 c. et le strictly prime à 45 c. le gallon.

TABAC—La seule vente rapportée aujourd'hui a été celle de 3 boucauts à —. Ventes durant la semaine dernière 36 boucauts. En addition duquel montant un chargement de 63 boucauts a été opéré.

FARINE—Stock rond, mais la demande est bornée au city trade. Seulement 1508 barils se sont vendus aujourd'hui comme suit: 50 de superfine à $6 25; 100 do à $6 37½, 250 do à $5 50, 50 et 100 de double extra à $6 25, 65 low treble extra à $6 50, 25, 50 et 25 good treble extra à $7 25; 25 choice treble extra à 7; 50 choice treble extra à $7 75, 250, 100 et 150 barils à des conditions particulières et 100 de choice extra à $8 50 le baril.

MAIS—Les ventes ont embrassé 7360 sacs dont 60 de jaune mêlé à 68 c., 340 et 550 de jaune et jaune mêlé à 68 c.; 1050 de jaune mêlé à 69 c., 1000 de jaune et jaune mêlé à 69 c., 137 de blanc mêlé à 70 c., 300 et 400 de blanc nouveau de choix à 72 c. le boisseau et 1800 de mêlé à des conditions particulières.

RIZ—Nous cotons Louisiane prime 6¼ à 6¾ c. fair 5¾ à 6 c., ordinary 5 à 5¼ c., common 4 à 4¾ c. la livre.

PORC—Pas de demandes de lots ronds. Le mess est coté nominalement à 15 c.—détail à $15 50 à $16 le baril.

GRAISSE—Le stock de graisse est faible, mais il suffit à la demande qui ne se fait qu'en manière de jobbing. En tierçons cotée à 8¾ c. pour la raffinée, et en barillots 10 c. la livre.

VOLAILLES ET ŒUFS DE LA LOUISIANE—Les mères poules se vendent $4 à $5, et $5 à $5 25 pour les jeunes, canards $3 50 à $5; oies $6; dindes $13 à $15; œufs 24 à 25 c. la douzaine.

DIVERS—Pommes de terre. Pas de changement d'aucune importance; les recettes sont rondes et la demande bonne. Les pommes de terre Rossette de l'Ouest se vendent à $2 40 à $2 75; les Jackson whites $3 25 à $3 50 le baril; les oignons $4 50 à $5; pommes $2 50 à $6 50 le baril; les choux sont calmes et sont cotés à $2 à $5 le cahau; et la choucroute 27 à $8 le baril. Haricots de l'Ouest, $9 à $10 le baril; du Nord $11 à $11 50 le baril.

AVOINE—52, 55 et 55 et 56 c. le boiss. SON—Ventes à 95 c. les 100 livres. FOIN—Prime $24, $26 50 et $25.

PEAUX—Calmes et prix plus bas.—Les Country green sont cotées à 7 à 7½ c., dry salted 10 c.; flint 12 c. la livre; dans les city slaughter les ventes se font comme suit: steer hides city slaughter au dessus de 65 livres, 7¼ c.; steer hides city slaughter de 70 à 84 livres 8 c.; steer hides au dessous de 70 livres 7 c.; peaux de vaches comme elles se trouvent, 7 à kips de 20 à 34 livres 11 c.; kips 25 à 35 livres 10 c.; peaux de veau, 50 c. pièce. Cire jaune, prime, 25 c. la livre, cornes de bœuf, 6 c. pièce.

Marché aux Bestiaux.

Bœufs de l'Ouest, par livre net..	[illegible]			
Bœufs du Texas, choix..........	[illegible]			
Bœufs du Texas, 1re qualité....	[illegible]			
Bœufs du Texas, 2me qualité....	[illegible]			
Bœufs du Texas, 3me qualité....	[illegible]			
Cochons par livre, gr...........	[illegible]			
Moutons, 1re qlt, par tête......	[illegible]			
Moutons, 2me qlt, par tête......	[illegible]			
Moutons, 3me qlt, par tête......	[illegible]			
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]			
Vaches à lait, 2me qlt, par tête..	[illegible]			
Veaux de lait par tête..........	[illegible]			
Veaux d'un an par tête..........	[illegible]			
Chevaux, par tête...............	[illegible]			
Mules, prix moyen par tête......	[illegible]			
Porcs............................	[illegible]			

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS & JACKSON.
Express..........7:00 du matin.
Malle............5:00 du soir.
Train d'agrément..........5:30 après-midi

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Train mixte (tous les jours excepté le dimanche).......8:00 h. du matin.
Express et malle...........5:00 après-midi.
Train d'agrément pour les villes d'eaux, le dimanche........8:00 h. du matin.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la rue Calliope....7:00 du matin.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par le ferry de la rue St-Anne....7:00 du matin.

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 15 NOVEMBRE 1873.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamer Agnes, Donnelly, pour Pensacola. Schr Mary Emily, pour Pensacola.

ARRIVÉS.

Navire Victoria, Atwood, en 48 jours de Liverpool, via Mobile, en consignation—[illegible]. Navire Agnes, Owens, de Liverpool le 26 sept., en consignation—[illegible]. Brick (esp) Casimira, Darall, en 7 jours de la Havane, sur lest, à H. Puig & co.

BATEAUX A VAPEUR.

Carrie V Kountz, Baker, de St-Louis. La Belle, Dugas, embouchure de la Riv. Rouge. St. John, McElroy, de Plaquemine. Josephine, Cousens, du bas du fleuve. Lessie Taylor, Kennison, de Wall's Landing. Hy S Turner, Madison, de Cincinnati.

IMPORTATIONS.

BREME—Par barque Admiral Tegethoff—[illegible].

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

SHREVEPORT—Par steamer Carrie A Thorn—[illegible].

EMBOUCHURE DE LA RIV. ROUGE—Par steamer La Belle—[illegible].

PLAQUEMINE—Par steamer St John—[illegible].

BAS DU FLEUVE—Par steamer Josephine—[illegible].

WALL'S LANDING—Par steamer L. Taylor—[illegible].

CINCINNATI—Par steamer Hy S Turner—[illegible].

Par les chemins de fer.

N O JACKSON & GREAT NORTHERN R R—[illegible].

N ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R R—[illegible].

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R—[illegible].

LISTE DE NAVIRES

En charge, Expédiés et Partis pour la Nlle-Orléans.

14 novembre 1873.

NEW YORK.

[illegible]

PHILADELPHIE.

[illegible]

BOSTON.

[illegible]

BATH (ME.)

Navire Invincible, [illegible]......parti 18 oct

PORTLAND (ME.)

Navire Sophia, [illegible]......parti 1er nov

BANGOR. BELFAST. LIVERPOOL. LONDRES. HULL (ANG). BRISTOL. NEWPORT, GALLES. CARDIFF. GLOUCESTER. LEITH. DUNKIRK. BORDEAUX. HAVRE. MARSEILLE. GENES. ROTERDAM. ANVERS. HAMBOURG. BROUKERSHAVEN. BREMERHAVEN. BREME.

[illegible]

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 15 novembre 1873.

[illegible]

LISTE DES DAMES.

[illegible]

CHAS. W. RINGGOLD, Maître de Poste.

Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1873.

THE NEW ORLEANS BEE,

DUFOUR & LIBET, Publishers.

OFFICE—No. 73, CHARTRES

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $16; half-yearly, $8; quarterly, $4 00.

Sales of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly $2 50; quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers NEW ORLEANS, GEO. WASHINGTON, GEO. CROMWELL.

GEO. WASHINGTON, Quick, Commander, will leave her wharf, foot of Toulouse street, Saturday, Nov. 22, at 8 A. M.

PASSAGE.....$60

Freight for LIVERPOOL, BREMEN HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, 43 Carondelet Street.

Pontchartrain Railway.

[illegible]

OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS

[illegible]

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS,
306 CANAL STREET.

NINETEENTH ANNUAL STATEMENT.

[illegible]

PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

OBSTACLES TO MARRIAGE.

[illegible] HOWARD ASSOCIATION, No. 2 South Ninth street, Philadelphia, Pa.

Shakespeare Foundry,

GIROD STREET, Between Baronne and Dryades streets, NEW ORLEANS.

SHAKESPEARE, SMITH & CO. (Successors to Gallier, Shakespeare & Co.)

[illegible]

JOHN T. DUFOUR,

[illegible] EXCHANGE ALLEY [illegible]

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT OF THE Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May 24, 1873.

[illegible]

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

TRUSTEES: APRIL, 1873.

[illegible]

SOUSCRIVEZ
—AU—
Directory de la Nouvelle-Orléans,
—DE—
SOARDS,
POUR 1874.

ET PUBLIEZ-Y VOS ANNONCES.

Il contient un

GUIDE DES RUES

d'après les relevés officiels, ainsi que tous les changements. On y trouvera les rues de traverse et le numéro de chaque carré [illegible] le prix du Directory.

Cette publication sera PRETE ET LIVRÉE VERS LE 1er JANVIER 1874, ON LA GARANTIT COMPLETE ET EXACTE.

[illegible]

L. SOARDS, Editeur.

NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY.

Corner Canal and Camp streets.

THIRTEENTH ANNUAL STATEMENT

[illegible]

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
P. CHAS. CUVELLIER, Notary Public.

DIRECTORS:

[illegible]

LOUISIANA MUTUAL INSURANCE COMPANY.

NINETEENTH ANNUAL STATEMENT

[illegible]

CHARLES BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

P. CHS. CUVELLIER, Notary Public, No. 140 Gravier street.

CHARLES BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice-President.
J. P. ROUX, Secretary.

BOARD OF DIRECTORS.

[illegible]

GRIMAULT et Cie

PHARMACIENS

8, rue Vivienne, PARIS

Tous les produits de notre maison sont fabriqués et dosés avec le plus grand soin, dans notre usine modèle de Neuilly, sous la direction de M. LECONTE, docteur en médecine, agrégé de la Faculté, ex-pharmacien de 1re classe des hôpitaux de la ville de Paris, ancien préparateur au Collége de France des cours de physiologie du professeur CLAUDE BERNARD.

SIROP et VIN de QUINQUINA FERRUGINEUX

[illegible]

ELIXIR DIGESTIF de PEPSINE

Poudre de Pepsine

[illegible]

GUARANA ou PAULLINIA

DE GRIMAULT ET Cie

[illegible]

PASTILLES PECTORALES

De Grimault et Cie

[illegible]

SIROP de RAIFORT IODÉ

DE GRIMAULT ET Cie

[illegible]

PHOSPHATE de FER LIQUIDE

[illegible]

RACAHOUT des ARABES

de DELANGRENIER de PARIS

[illegible]